



# Assemblée générale

## AG/11155

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Assemblée générale

Soixante-sixième session

28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> & 30<sup>e</sup> séances plénières

Matin, après-midi & soir

### **LE « PRINTEMPS ARABE » ET LA MÉDIATION, INSTRUMENT DE DIPLOMATIE PRÉVENTIVE, AU CENTRE DE LA DERNIÈRE JOURNÉE DU DÉBAT GÉNÉRAL**

#### **Plus d'une centaine de chefs d'État et de gouvernement se sont exprimés à l'occasion de ce rendez-vous annuel**

L'Assemblée générale a conclu, aujourd'hui, son débat général, une dernière journée marquée par les interventions de la Fédération de Russie, du Venezuela et du Pakistan et au cours de laquelle les délégations ont commenté à maintes reprises le « printemps arabe » et l'importance de la médiation, instrument de diplomatie préventive.

« Ce débat fut sans conteste historique et inoubliable », a déclaré le Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, dans ses remarques de clôture.

Le « moment historique » était marqué, a-t-il dit, par l'annonce faite à la tribune de l'Assemblée générale par le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qu'il venait juste de présenter au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, une demande d'admission de la Palestine à l'ONU.

Les États Membres, a-t-il noté, se sont félicités du « réveil de l'espoir » provoqué par les changements en cours dans le monde arabe, ainsi que de l'appel lancé par les nouveaux dirigeants pour répondre aux aspirations de leur population, « notamment en matière du droit à la liberté d'expression ».

Commentant la situation qui prévaut actuellement dans son pays, le Ministre des affaires étrangères du Yémen, ABUBAKR A. AL-QIRBI M. Abubakr A. Al-Qirbi, a affirmé que, profitant des évolutions en cours en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les partis d'opposition yéménites « tentaient d'user de méthodes antidémocratiques pour se saisir du pouvoir, en se fondant sur les demandes légitimes des jeunes populations ».

« Je vous le dis, seule la déception et le refus de l'opposition d'accepter les résultats des élections de 2006 expliquent les événements actuels au Yémen », a assuré le Ministre.

Le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergey Lavrov, a affirmé qu'il était inacceptable de « boycotter » les propositions visant à établir un dialogue nationale en Syrie et d'inciter à la confrontation et à la violence tout en négligeant les réformes « tardives mais réalisables » proposées par le Président Al-Assad. Au sujet de la Libye, il a mis en garde contre toute tentative d'aller au-delà du mandat du Conseil de sécurité.

Commentant lui aussi la situation dans ce pays, le Président du Venezuela, M. Hugo Chávez, par la voix de son Ministre des affaires étrangères, M. Nicolás Maduro Moros, a dénoncé le début d'un « nouveau cycle de guerres coloniales » ayant pour « objectif cynique » de donner un deuxième souffle au capitalisme, et un interventionnisme militaire qui, a-t-il avancé, est appuyé par les « organismes antidémocratiques » des Nations Unies. « Il convient de mobiliser tout le pouvoir de l'esprit humain et de lancer une contre-offensive politique destinée à empêcher les pouvoirs des ténèbres de trouver des justifications dans la guerre », a lancé M. Chávez, qui s'est également interrogé sur la logique qui veut que l'on cède la place de la Libye à l'ONU à un Conseil national de transition tandis que l'on bloque l'entrée de la Palestine.

La Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques de Saint-Marin, Mme Antonella Mularoni, a constaté pour sa part que « l'ampleur inhabituelle de la révolution arabe » montrait que des changements politiques et institutionnels majeurs s'imposaient car les bases économiques et sociales avaient évolué avec la mondialisation. « Si l'ONU entend jouer un rôle pivot dans la gouvernance mondiale, a ajouté la Ministre, elle doit être à même d'interpréter et de soutenir ce besoin de changements ».

Abondant dans ce sens, le Ministre des affaires étrangères de Singapour, M. K. Shanmugan, a constaté un décalage entre la prolifération des résolutions débattues « année après année » et les réalités actuelles. Il a appelé à une meilleure coordination entre le Siège de l'ONU à New York et le terrain, sans quoi, a-t-il prévenu, d'autres groupements moins inclusifs définiront la gouvernance mondiale.

Cette dernière journée de débat a également été l'occasion pour les délégations de poursuivre leurs réflexions sur le rôle de la médiation dans le règlement de conflit, thème principal de cette soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

Si le Vice-Chancelier du Panama, M. Francisco Alvarez Soto, a estimé qu'il n'y aura pas de meilleure solution au conflit israélo-palestinien que celle qui émergera de négociations directes entre les parties, le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, M. Dato Sri Anifah Aman, a estimé que si « la patience et la prudence ont leurs mérites, elles ne doivent pas conduire à la paralysie ». « Nous devons agir de façon décisive et maintenant », a-t-il insisté.

« L'ONU doit se garder d'une neutralité incompréhensible, qui ferait de l'Organisation un témoin passif du triomphe des voies de fait sur les voies de droit », a estimé, quant à lui, le Ministre des affaires étrangères du Bénin, M. Nassirou Bako-Arifari. Il a, par ailleurs, proposé l'idée d'instaurer des corps civils de restauration de la paix, chargés de pénétrer les groupes belligérants afin qu'ils rétablissent entre eux le dialogue.

Gravement préoccupé par le commerce illicite des armes, le Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de Belize, M. Wilfred P. Erlington, a souligné qu'il était nécessaire de créer un cadre normatif « juridiquement contraignant, robuste et complet » pour réglementer le commerce des armes légères et de petit calibre (APLC) sur le plan international. Le Ministre a notamment indiqué que dans sa région, l'escalade de la violence avait fait 18 167 morts au cours de la dernière décennie. « Aucune des armes utilisées pour commettre ces meurtres n'a été fabriquée en Amérique latine », a-t-il notamment fait observer.

Pour sa part, la Ministre des affaires étrangères du Pakistan, Mme Hina Rabbani Khar, a rappelé le « prix très lourd » que son pays a payé à cause du terrorisme. À ce jour, plus de 30 000 civils pakistanais, « sans compter les milliers de militaires et policiers pakistanais », ont perdu la vie dans des attaques terroristes. « Le Pakistan est fermement déterminé à combattre ce fléau et n'a pas peur de l'adversité », a affirmé la Ministre, avant d'appeler les États Membres à éviter toute récrimination en vue de consolider la confiance mutuelle et de créer les conditions opérationnelles nécessaires pour combattre la menace terroriste.

La trentaine de délégations, qui sont intervenues aujourd'hui, ont également discuté de la tenue, l'année prochaine, de la Conférence Rio+20. À cet égard, le Ministre des affaires étrangères du Bélarus, M. Sergei Martynov, a souligné l'importance du transfert de technologies en matière de lutte contre les changements climatiques. « Il n'est pas pensable que les pays riches jouissent d'un paradis vert, pendant que les pauvres vivent dans un enfer de contamination », s'est-il notamment indigné.

En fin de séance, les délégations de l'Arménie et du Sri Lanka ont pris la parole pour exprimer leur droit de réponse.

Au cours des six journées du débat général, qui a débuté le 21 septembre, 111 chefs d'État et de gouvernement se sont succédés à la tribune de l'Assemblée générale. Au total, 191 États Membres, y compris le tout nouvel État du Soudan du Sud, ainsi que trois Observateurs, à savoir la Palestine, le Saint-Siège et l'Union européenne, ont répondu présent à ce rendez-vous annuel. Seules les délégations de l'Arabie saoudite et des Seychelles n'ont pas participé au débat général.

La prochaine réunion de l'Assemblée générale sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

## ***RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION (A/66/1)***

### **Suite et fin du débat général**

M. HAMADY OULD HAMADY, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la Mauritanie, s'est félicité de l'admission du Soudan du Sud au sein des Nations Unies, avant d'appeler le Secrétaire général à poursuivre son action dans la résolution des maux planétaires que sont les désastres naturels, les changements climatiques et les maladies non transmissibles, entre autres. La présente session de l'Assemblée générale intervient dans un contexte marqué par le « printemps arabe ». Il y a déjà quelques années que la Mauritanie a eu à connaître son printemps, a expliqué M. Hamady.

L'apogée de ce « printemps mauritanien » aura été l'organisation d'une élection présidentielle, libre et transparente, comme l'ont confirmé les organisations internationales et les candidats ayant participé à cette échéance, a dit le représentant. Il a poursuivi par la présentation des réformes entamées par son pays dans les domaines de la justice, de la bonne gouvernance et en matière de lutte contre la pauvreté.

La Mauritanie a toujours été partisane de la conduite de processus de médiation dans le cadre de la résolution des conflits, a en outre fait savoir le Ministre. Pour appuyer son propos, il a mentionné l'implication de son gouvernement à la résolution de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire. Il a, avec insistance, plaidé pour la réforme du Conseil de sécurité, en souhaitant que soit octroyée à l'Afrique une présence permanente au sein de cet organe. Le Groupe des États arabes dont la population constitue plus de 11% de la population mondiale doit aussi y être représenté. C'est dans ce contexte qu'il a présenté la candidature de son pays à un poste de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013, au nom du Groupe des États d'Afrique.

Évoquant la situation au Sahara occidental, il a appelé le Secrétaire général à trouver une solution globale et juste qui ferait du Maghreb arabe une région de prospérité et de sécurité. Il a aussi appuyé les efforts de paix déployés en vue de parvenir à la réalisation d'un État palestinien indépendant, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale et vivant côte à côte avec Israël.

Le Ministre qui a, par ailleurs, exhorté la communauté internationale à s'attaquer à la situation de famine qui sévit dans la corne de l'Afrique, a annoncé que « son pays avait déjà alloué la somme d'un million de dollars pour les efforts d'urgence menés actuellement dans ce pays ». La Mauritanie a connu des réussites en matière de lutte contre le terrorisme qui est « un fléau qui menace la région du Maghreb ». Mais en ce domaine, la coopération entre la communauté internationale demeure la solution appropriée, a-t-il conclu.

Mme ANTONELLA MULARONI, Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques de Saint-Marin, a estimé que l'une des tâches essentielles des politiques actuelles était de créer les conditions nécessaires pour que le terrorisme ne dispose pas d'un terrain fertile. La médiation et le principe de règlement pacifique des différends sont dans ce cadre et sont étroitement connectés au processus de réforme de l'Organisation, a-t-elle souligné. L'ampleur inhabituelle de la révolution

arabe, qui a pris le monde par surprise, montre que des changements politiques et institutionnels majeurs sont nécessaires car les bases économiques et sociales ont évolué avec la mondialisation, a-t-elle expliqué, soulignant qu'il ne fallait pas aborder ces soulèvements spontanés sous le seul angle de la sécurité.

Si les Nations Unies entendent jouer un rôle pivot dans la gouvernance mondiale, elles doivent aussi être à même d'interpréter et de soutenir ce besoin de changements, a-t-elle insisté. Estimant que la crise économique et financière mondiale avait malheureusement apporté la preuve de l'incapacité des institutions existantes à réagir rapidement et de manière adéquate, elle a appelé les groupements comme le G-20 ou le G-8 à agir dans la transparence et de manière complémentaire avec les Nations Unies, par le biais de mécanismes spécifiques.

Un autre élément fondamental pour la stabilité future du monde est la réforme des Nations Unies, à la fois concernant le Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale. En tant qu'organe le plus représentatif, l'Assemblée générale doit être plus efficace, éviter les doubles emplois et améliorer ses relations avec d'autres organes des Nations Unies, a estimé la Ministre. Elle a notamment rappelé l'adoption en 2006 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées qui a permis d'importantes avancées dans les domaines de l'égalité et de la non-discrimination. Beaucoup reste à faire pour sa mise en œuvre à travers des cadres législatifs et politiques aux niveaux national et international, a-t-elle néanmoins souligné. Les enfants continuent d'être les plus touchés par la violence, les abus et l'exploitation, a-t-elle dit, rappelant que 200 millions d'enfants dans le monde n'avaient pas de certificat de naissance, ce qui entrave leur accès aux services de base et complique leur protection. L'éducation est aussi essentielle pour lutter contre la discrimination et favoriser l'autonomisation des femmes, a-t-elle enfin rappelé.

M. K. SHANMUGAN, Ministre des affaires étrangères de Singapour, a déclaré que les gouvernements du monde devraient relever le défi de relancer la croissance et la création d'emplois, même si la reprise économique était sous la menace d'une crise fiscale et de la dette aux États-Unis et dans les pays de la zone euro. D'autres sujets d'inquiétude demeurent, a-t-il souligné, notamment la sécurité alimentaire, la disponibilité des ressources énergétiques et en eau, ainsi que la gestion des catastrophes naturelles. Face à tous ces défis, les Nations Unies doivent jouer un rôle important et refuser le protectionnisme qui continue d'empêcher la conclusion des négociations de Doha, a-t-il dit, en souhaitant que tous les groupes, comme le G-20 ou le G-8, prennent en considération l'intérêt général. Compte tenu des projections démographiques, répondre aux besoins des populations en eau va devenir de plus en plus difficile, a-t-il noté, et sur ce sujet, les Nations Unies peuvent faire plus pour construire des synergies en matière de technologie, de politique et de capacités. Singapour a toujours considéré l'eau comme une ressource stratégique et a investi considérablement dans la recherche et les technologies autour de cette ressource.

Le Ministre a estimé que l'efficacité globale des réponses apportées par les Nations Unies devrait être examinée et améliorée. Il y a, à présent, un décalage entre la prolifération des résolutions sur lesquelles nous débattons année après année, et les réalités actuelles, a-t-il déploré, appelant à une meilleure coordination entre New York et le terrain, sans quoi d'autres groupements moins inclusifs définiront la gouvernance mondiale. Les Nations Unies doivent donc trouver le moyen de travailler avec certains groupements, comme le Groupe sur la gouvernance mondiale (3G). M. Shanmugan a réaffirmé qu'elles demeuraient la seule organisation internationale véritablement universelle, sans alternative. Leur expansion régulière de 51 membres en 1945 à 93 aujourd'hui en témoigne, a-t-il dit. Le Ministre a toutefois appelé à ne pas considérer cette position unique comme allant de soi: la capacité d'influence des Nations Unies sur les questions mondiales dépend des décisions que leurs États Membres prennent, a-t-il averti.

Bélarus

M. SERGEI MARTYNOV, Ministre des affaires étrangères du Bélarus, a affirmé qu'il y a 20 ans, la communauté internationale avait connu son « moment constitutionnel », suite à la fin d'une ère de la confrontation, afin d'élaborer une stratégie complète pour assurer le développement de la planète. « Mais nous avons manqué cette opportunité, a-t-il regretté, car l'égoïsme et le pavoisement l'ont emporté sur le bon sens dans l'esprit des soi-disant vainqueurs. Le Ministre a ensuite lancé un appel pour l'adoption d'une « stratégie mondiale de lutte contre le chaos », fondée sur le renforcement du droit international, la création de partenariats mondiaux et la revitalisation des Nations Unies.

M. Martynov a ensuite dénoncé « les attaques malicieuses » et les sanctions économiques dont a été victime son pays suite « au choix qu'a fait la nation du Bélarus lors de l'élection de son propre président ». Le Ministre du Bélarus a ensuite observé qu'on ne pouvait répondre aux nouveaux défis et menaces transnationaux en ayant recours aux « outils traditionnels » de la politique étrangère, notamment l'équilibre des forces, les sphères d'influence, les sanctions et les menaces. Il a appelé à la création d'un partenariat mondial bâti par les États, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé car, a-t-il affirmé, il n'existe pas d'alternative à l'intégration.

Selon lui, les changements profonds actuellement en cours au Moyen-Orient et le problème croissant de la pauvreté soulignent la nécessité de réaliser un partenariat mondial pour le développement. M. Martynov a également insisté sur l'importance du transfert de technologie, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques. Il n'est pas pensable que les pays riches jouissent d'un paradis vert, pendant que les pauvres vivent dans un enfer de contamination, s'est-il indigné. Le Ministre a ensuite appelé les États Membres à établir, dans le document final de la Conférence Rio+20, les bases de la création d'un mécanisme mondial pour faciliter l'accès de tous les pays du monde aux technologies énergétiques nouvelles.

Abordant le problème de la traite des personnes, M. Martynov a fait savoir que le Bélarus avait lancé un plan d'action de lutte et que son pays comptait également parmi les premiers États à avoir fait une contribution volontaire au Fonds volontaire d'appui aux victimes de la traite.

Le Ministre a, par ailleurs, constaté que ces dernières années, le principal objectif de l'ONU semble avoir été de survivre à un certain nombre de crises plutôt que de les résoudre. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'ONU a plus fréquemment servi de plate-forme pour des acteurs individuels plutôt qu'envers l'action commune, a-t-il regretté. Il a estimé que les méthodes de travail du Conseil de sécurité devaient être mises en conformité avec « l'esprit de l'époque », tandis que les activités du Conseil économique et social (ECOSOC) devaient être alignées avec les solutions apportées aux problèmes urgents que connaissent certains États Membres.

M. ABUBAKR A. AL-QIRBI, Ministre des affaires étrangères du Yémen, a salué l'admission du Soudan du Sud et la présence du Conseil national de transition (CNT) libyen au sein des Nations Unies. Depuis janvier dernier, a-t-il ensuite dit, l'opposition yéménite a décidé de renoncer au consensus qui a toujours prévalu dans le pays pour adopter de nouvelles attitudes dangereuses. Cette opposition a décidé de se mettre en marge de la mise en œuvre des accords politiques internes conclus depuis 2006. En effet, a expliqué le Ministre, après leur défaite aux dernières élections, les opposants ont décidé de recourir désormais à la violence pour parvenir au pouvoir, au risque de mener le pays à une guerre civile. Les positions actuelles de cette opposition, a soutenu le Ministre, risquent également de faire s'écrouler les acquis socioéconomiques obtenus au fil des ans. En outre, l'unité qui caractérise historiquement l'État est aujourd'hui en péril du fait de ces acteurs. Cela ne saurait continuer, a-t-il insisté.

Le Ministre a déclaré que les partis d'opposition dans son pays, profitant des évolutions en cours en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avaient « tenté d'user de méthodes antidémocratiques pour se saisir du pouvoir, en se fondant sur les demandes légitimes des jeunes populations ». En réalité, a-t-il maintenu, ces attentes de la jeunesse sont depuis longtemps prises en compte par le Gouvernement actuel. « Je vous le dis, seule la déception et le refus de l'opposition d'accepter les résultats des élections de 2006 expliquent les événements actuels au Yémen », a-t-il déclaré. Néanmoins, malgré l'intransigeance de cette opposition, le Président de la République a pris une série de mesures, dont le report des législatives prévues cette année, a indiqué M. Al-Qirbi. Il a également mis à l'actif du Chef d'État sa décision de ne pas se représenter à la prochaine présidentielle. « Il est temps que cette crise s'arrête, d'autant plus qu'elle pèse sur l'économie du pays qui a déjà perdu plus d'un milliard de dollars », a dit le Ministre. La division actuelle ne pourra être surmontée que par la légalité constitutionnelle, a-t-il ajouté, en relevant que le pouvoir avait accepté les termes de l'Initiative du Golfe. Il a exhorté toutes les parties à intégrer cette Initiative et à travailler de façon consensuelle.

Se félicitant ensuite des progrès accomplis par son pays sur les questions des droits de l'homme, M. Al-Qirbi a assuré que les auteurs de violations des droits de l'homme au cours de la crise actuelle seraient tous poursuivis et sanctionnés, comme l'a déjà annoncé le Gouvernement du Yémen.

Le Ministre a ensuite évoqué la question terroriste, à laquelle fait face son pays, en appelant la communauté internationale à adopter une stratégie mondiale qui prenne en compte les questions sociales qui nourrissent largement les actes terroristes. Pour le Yémen, le conflit israélo-arabe est la raison principale du manque de stabilité dans la région arabe, a estimé son Ministre, en dénonçant le refus israélien de respecter la légalité internationale.

M. SERGEY LAVROV, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a affirmé que pour répondre à la situation actuelle mondiale, la communauté internationale avait besoin de directives strictes en matière de renforcement des mécanismes de gouvernance mondiale qui mettent l'accent sur le respect du droit international et de faire preuve d'un recours « clair, strict et responsable » aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. M. Lavrov a également appelé au renforcement de la coopération multilatérale en matière de lutte contre le terrorisme international, estimant que tout nouveau mécanisme devrait être intégré au « travail commun » de l'ONU. Évoquant par ailleurs l'importance du G-20 dans le redressement de l'économie mondiale, il a appelé à la finalisation du processus de réforme de l'architecture financière et économique mondiale, ainsi qu'au renforcement du dialogue entre l'ONU et le G-20. M. Lavrov a ensuite appelé au lancement des préparatifs en vue d'élaborer une convention sur la sécurité énergétique mondiale.

Par ailleurs, M. Lavrov a évoqué la signature du Traité START pour appeler les États détenteurs de forces de frappe nucléaires à se joindre aux efforts des États-Unis et de la Fédération de Russie. De l'avis de M. Lavrov, le déploiement de systèmes de défense antimissile dans différentes régions du monde modifie la configuration de la sécurité internationale. « Nous avons besoin de garanties juridiques pour veiller à ce que ces systèmes potentiels de défense soient adéquats pour les objectifs fixés et n'altèrent en rien l'équilibre international et régional », a-t-il insisté. Le Ministre a aussi appelé à l'universalisation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), au renforcement du système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Il a ajouté que le règlement du dossier nucléaire iranien et de celui de la péninsule coréenne contribuerait au renforcement du régime de non-prolifération. Il n'y a pas d'autre alternative qu'un règlement politique et diplomatique, a-t-il dit.

Le Ministre a ensuite fait savoir que l'union douanière entre la Fédération de Russie, le Kazakhstan et le Bélarus avait été achevée et qu'un espace économique unique se faisait jour en vue d'établir une « union eurasiennne ». Il a également indiqué que le Président Medvedev avait l'intention de signer un traité sur la sécurité européenne dont la mise en œuvre, a-t-il indiqué, mettrait définitivement un terme à la période de l'après-guerre froide. M. Lavrov a aussi expliqué que la signature, en septembre 2010, d'une initiative entre la Chine et la Fédération de Russie avait pour but de créer une architecture pour la sécurité et la coopération dans la région Asie-Pacifique. En venant à la situation dans le monde arabe, M. Lavrov a affirmé que les actions de forces externes devraient se faire sur la base du plein respect du droit international et contribuer à la recherche d'une solution politique entre les autorités et l'opposition. Toute tentative d'aller au-delà du mandat du Conseil de sécurité est inacceptable, a-t-il souligné. Pour le Ministre, il revient à l'ONU et au Conseil de sécurité de jouer un rôle de chef de file pour établir les modalités d'une solution postconflit concernant la Libye, évoquant, à cet égard, l'adoption de la résolution 2009 (2011) qui prévoit la création d'une mission d'appui en Libye. Passant ensuite à la situation en Syrie, il a affirmé qu'il était inacceptable de « boycotter » les propositions visant à établir un dialogue national, d'inciter à la confrontation et de provoquer la violence tout en négligeant les réformes « tardives mais réalisables » du Président Al-Assad. La Fédération de Russie, a-t-il assuré, appuie la demande d'admission à l'ONU présentée par la Palestine. M. Lavrov a, par ailleurs, appelé les parties du processus de règlement de la situation au Nagorno-Karabakh à mettre à profit des opportunités créées à la suite des efforts de médiation de la Fédération de Russie. Il a également indiqué que son pays était fermement engagé à faire tout son possible pour éviter une nouvelle fois le recours à la force, qui a eu lieu à la suite de la décision irréfléchie du régime de Tbilissi. La Fédération de Russie, a-t-il assuré, est prête à garantir les dispositifs pour le non-recours à la force entre l'Abkhazie, la Géorgie et l'Ossétie du Sud. Il a ensuite appelé les États-Unis et l'Union européenne à prendre des engagements semblables. Le Ministre russe des affaires étrangères a, par ailleurs, appelé la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à faire davantage pour lutter contre « la menace croissante de la drogue en Afghanistan ». L'Asie centrale et la Fédération de Russie subissent une véritable « agression de l'héroïne » et les profits

découlant du trafic illicite de stupéfiants sont la principale source de financement des activités extrémistes clandestines, s'est-il notamment inquiété. M. Lavrov a par ailleurs appelé à l'accélération de la mise en œuvre d'une cour pour la lutte contre la piraterie dans la corne de l'Afrique. Il a également souligné la nécessité urgente de répondre aux menaces posées par le nationalisme et l'intolérance ethnique et religieuse. À l'approche du soixante-cinquième anniversaire du verdict du Tribunal de Nuremberg, on ne peut se retrancher derrière le « politiquement correct et les slogans de liberté de parole » lorsque dans « certains pays d'Europe », on fait l'éloge de personnes qui s'étaient « entachées » en coopérant avec les Nazis, a-t-il fait remarquer, avant de conclure.

M. WILFRED P. ELRINGTON, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de Belize, s'est inquiété de la mondialisation de la crise de la dette, le fléau de la drogue, des armes et de la traite des êtres humains, ainsi que les « changements extrêmes » que connaît la nature. Pour M. Elrington, les réponses apportées par la communauté internationale à ces catastrophes ont été inadéquates. Il a également déploré la persistance de la pauvreté, des maladies, de l'analphabétisme et du chômage, ainsi que la perspective d'un nouveau recul économique.

M. Elrington a ensuite appelé l'ONU à s'unir à Belize pour l'aider à lutter contre les trois principales menaces que connaît le pays, à savoir les changements climatiques, le crime et la violence, ainsi que les maladies non transmissibles chroniques (MNT). Il a expliqué que 24 petits États insulaires et côtiers, dont le sien, avaient lancé une initiative innovante en matière d'énergie dans le but de transformer leur secteur énergétique et de catalyser leur développement économique. Il a cependant fait savoir que le succès de cette initiative dépendait du transfert promis de technologies propres et du financement de la communauté internationale. Le Ministre a également souhaité que la prochaine Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de Durban, en Afrique du Sud, soit l'occasion de créer des mesures d'incitations pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre et de la pollution et pour assurer la protection des forêts.

M. Elrington s'est ensuite inquiété de l'escalade dramatique de la violence dans sa région qui, a-t-il indiqué, a fait 18 167 morts au cours des 10 dernières années. Il a observé qu'aucune des armes utilisées pour commettre ces meurtres n'avait été fabriquée en Amérique latine et que la nature transfrontalière de ces crimes était exacerbée par la collaboration entre criminels se trouvant de part et d'autre des frontières. M. Elrington a ensuite réclamé la création d'un cadre normatif « juridiquement contraignant, robuste et complet » pour réglementer le commerce des armes.

Le Ministre a par ailleurs indiqué qu'en 2030, dans les Caraïbes, trois décès sur quatre seraient provoqués par des maladies non transmissibles. On ne peut lutter, de manière efficace, contre ces maladies que par le biais des efforts de collaboration de la communauté internationale, a-t-il avancé. Il a ajouté que la déclaration politique adoptée à l'issue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les MNT devait servir de modèle pour l'action à tous les niveaux. M. Elrington a ensuite souhaité que la « République de Chine (Taiwan) » puisse participer aux travaux de l'ONU.

M. DJIBRILL YPÈNÉ BASSOLÉ, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale du Burkina Faso, s'est engagé à partager avec la communauté internationale l'expérience de son pays en matière de négociation de paix. Il a souligné le rôle de médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que le Président Blaise Compaoré a joué dans la résolution des crises en Côte d'Ivoire et en Guinée. Il a indiqué ensuite que le Burkina Faso avait été confronté, au début de cette année, à des revendications sociales du fait de la conjoncture économique nationale et internationale difficile. Les troubles ont heureusement trouvé une solution grâce au dialogue inclusif initié par le Président. En outre, le Gouvernement burkinabé a mis en place un Conseil consultatif sur les réformes politiques, afin de poursuivre les réformes engagées depuis plusieurs années. Sur le plan économique et social, en application de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, le Gouvernement a mis l'accent sur les secteurs suivants : éducation, santé, eau, formation, emploi des jeunes et réseau routier.

Aux niveaux sous-régional et continental, le Burkina Faso continuera de s'investir dans le renforcement du processus d'intégration dans le cadre de la CEDEAO, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de l'Union africaine, a poursuivi M. Bassolé. Préoccupé par les changements climatiques, il a salué, entre autres initiatives, celle de Mme Hillary Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis, sur l'Alliance mondiale pour les foyers améliorés. Il s'est également

félicité de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la désertification, ainsi que de la signature par plusieurs pays, dont le sien, du Protocole de Nagoya sur la diversité biologique. Par ailleurs, il a dit attendre de l'entité ONU-Femmes un soutien renforcé aux politiques de promotion de la femme dans les pays en voie de développement. Lors de la présente session de l'Assemblée générale, « le Groupe des États d'Afrique introduira un projet de résolution visant à interdire, au niveau mondial, les mutilations génitales féminines ».

Le Ministre burkinabé des affaires étrangères a fait remarquer que son pays participait à la force conjointe Union africaine/Nations Unies au Darfour avec un contingent de 800 hommes. Il a convié toutes les parties au conflit à consolider le Document de Doha pour la paix au Darfour, signé en juillet dernier par le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice. Dans le cadre du comité de suivi, le Burkina Faso continuera à travailler pour la paix. Enfin, M. Bassolé a exprimé sa solidarité avec la Tunisie, l'Égypte et la Libye dans leur quête de liberté et de démocratie. Il a également soutenu la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre.

M. WUNNA MAUNG LWIN, Ministre des affaires étrangères du Myanmar, a relevé que son pays s'imposait comme une nouvelle démocratie en vertu de la nouvelle Constitution approuvée par la grande majorité de la population. De ce fait, des élections générales pluralistes ont eu lieu le 10 novembre 2010 dans le pays, a-t-il rappelé, ajoutant que les élus exerçaient leurs droits démocratiques dans les différents corps législatifs. Le nouveau Gouvernement du Myanmar, a-t-il indiqué, a mis en place des mesures sur les plans économique et social afin d'améliorer la vie des populations.

Rappelant qu'au Myanmar, 70% de la population vivait dans les zones rurales, il a souligné que le Gouvernement avait mis en place des mesures visant à promouvoir l'agriculture tout en réduisant la pauvreté. Dans ce contexte, il a souhaité que des accords soient trouvés au sujet des changements climatiques afin que son pays puisse trouver des solutions à des cycles de sécheresse et d'inondation qui détruisent les récoltes. Dans le même élan de réformes, les dirigeants ont réduit les taxes d'exportation de 8 à 2%, alors que tous les produits agricoles et dérivés du bois sont exempts de taxe à l'exportation. M. Lwin a regretté que ces efforts du Gouvernement qui visent à améliorer la vie des populations soient plombés par les sanctions économiques dont le Myanmar est l'objet.

Le Myanmar, a déclaré le Ministre, accorde une grande importance aux droits de l'homme. Il a indiqué que les droits fondamentaux des populations étaient pris en compte par des dispositions de la Constitution nationale, et le Myanmar vient de mettre sur pied, le 5 septembre dernier, une Commission nationale des droits de l'homme. Le Myanmar, a noté le Ministre, a pour ambition de promouvoir des relations cordiales avec tous les pays du monde.

Il a aussi assuré que la volonté de son pays de coopérer avec les Nations Unies avait été clairement démontrée par l'accueil du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, qui vient d'effectuer sa quatrième visite dans le pays. Il a ensuite évoqué la mesure d'amnistie prise par le Président du pays afin de permettre la libération de 20 000 prisonniers. Le Président a également reçu en audience Mme Daw Aung San Suu Kyi le 19 août dernier dans un contexte d'ouverture politique. Indiquant que le Programme des Nations Unies pour le développement a estimé que le Myanmar est passé à un taux de pauvreté de 32 à 26%, il a souhaité que la communauté internationale appuie les efforts du pays qui s'est résolument tourné vers la démocratie et l'amélioration de la vie des populations.

M. PHAM BINH MINH, Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, a affirmé que les situations de tensions et de crises perduraient dans de nombreux pays et régions du monde, du fait de la non-résolution des divergences en leur sein. Les changements climatiques, les pandémies, les crimes transnationaux, la prolifération nucléaire et le terrorisme international constituaient des grandes menaces qui requièrent encore des réponses effectives, a souligné M. Pham Binh Minh.

Actuellement, faire face à cette situation mondiale marquée également par une récession économique dévastatrice pour les pays en développement, oblige inéluctablement à promouvoir le dialogue et la coopération entre les États, a-t-il estimé. Et, plus que jamais, les Nations Unies se doivent de répondre fortement aux aspirations des peuples de la planète en apportant des réponses concrètes devant améliorer les vies quotidiennes, a-t-il souligné.

L'Organisation, a indiqué le Ministre, doit en outre poursuivre ses efforts concertés et cohérents en matière de paix et de sécurité et pour la promotion du règlement pacifique des conflits civils et autres différends qui perdurent sur la planète. En réalité, « nous devons surtout cultiver la culture de paix et du dialogue », a-t-il affirmé.

Le Viet Nam qui a reconnu en 1988 l'État de Palestine, soutient le droit inaliénable de son peuple à l'indépendance et sa demande d'admission, en tant que membre à part entière au sein des Nations Unies. Le Ministre s'est, par ailleurs, dit préoccupé par l'environnement économique mondial instable. Il a, en conséquence, souhaité la convocation au sein de l'Assemblée générale ou du Conseil économique et social (ECOSOC) d'une conférence chargée de suivre les recommandations de la Réunion de haut niveau sur les crises financières et économiques de juin 2009.

À quatre ans de la date butoir de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il est essentiel que le partenariat global pour le développement soit élargi afin de pouvoir donner aux États qui en ont besoin les ressources, l'expérience et les meilleures stratégies pour être dans les délais.

Abordant le fonctionnement de l'ONU, il a indiqué que son pays était engagé à œuvrer, aux côtés des autres, à la revitalisation de l'Assemblée générale, à l'élargissement du Conseil de sécurité et à la refonte de ses méthodes de travail. Le Ministre a, par ailleurs, invité à l'amélioration des mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment ceux établis au sein du Conseil des droits de l'homme. Il a, à cet égard, annoncé la candidature de son pays au Conseil des droits de l'homme pour la période 2013-2016.

M. ELMAR MAMMADYAROV, Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, a estimé que tous les États n'avaient pas la même approche concernant leurs obligations internationales et leur respect des normes et principes du droit international. « Depuis près de deux décennies, nous sommes confrontés à une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et d'autres documents internationaux par l'Arménie qui a perpétré une agression contre notre souveraineté et notre intégrité territoriale », a-t-il dit. Suite à cette agression, presque 20% du territoire est sous occupation et un million de réfugiés et de déplacés sont dans l'incapacité de réintégrer leurs maisons, a-t-il accusé, dénonçant le refus de l'Arménie de se conformer à quatre différentes résolutions du Conseil de sécurité depuis 1993.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les dirigeants arméniens, au lieu de préparer leur peuple à la paix et à la coopération avec ses voisins, continuent d'inciter publiquement les générations futures à de nouvelles guerres et à la haine, non seulement envers l'Azerbaïdjan mais aussi envers d'autres populations de la région, a-t-il poursuivi. Il a, en outre, condamné l'implantation de colons arméniens dans des territoires occupés et la destruction ou l'appropriation d'un héritage historique et culturel, une politique destructrice qui a été, selon lui, confirmée ouvertement par le Président arménien devant l'Assemblée générale lors de cette session.

Le Ministre a jugé « absolument illogique » que les dirigeants de l'Arménie, après avoir mis en œuvre un nettoyage ethnique total, non seulement sur les territoires occupés d'Azerbaïdjan mais aussi sur leur propre territoire nettoyé de sa population azérie, tentent d'invoquer le droit à l'autodétermination des peuples. On ne peut expulser quelqu'un de chez lui sur une base ethnique et ensuite parler d'autodétermination, a-t-il insisté, demandant un retrait des Forces armées arméniennes des territoires occupés pour favoriser le retour des réfugiés et déplacés, et permettre leur coexistence pacifique dans la région du Nagorny-Karabakh. L'approche « étape par étape » proposée par les médiateurs et soutenue par la communauté internationale, à part malheureusement les dirigeants de l'Arménie, peut apporter la paix et la stabilité à la région, a-t-il assuré.

M. Mammadyarov a, en outre, réaffirmé la solidarité de son pays avec le peuple palestinien et estimé qu'il était temps pour la Palestine d'être pleinement représentée au sein des Nations Unies. L'Azerbaïdjan poursuit aussi son aide aux pays en développement et aux pays les moins avancés, notamment en apportant une aide à la corne de l'Afrique, et reste attaché à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux. Désireux de contribuer davantage au maintien de la paix internationale, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité, l'Azerbaïdjan est candidat à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013.

Pour M. DATO SRI ANIFAH AMAN, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, la paix ne peut être obtenue que si les parties sont prêtes à s'engager dans un processus de médiation. Plus que jamais, a-t-il poursuivi, tout doit être fait pour que la médiation menée dans le cadre de la résolution de la crise au Moyen-Orient fonctionne efficacement. Année après année, le monde a espéré une résolution pacifique à la crise en Palestine. « La patience et la prudence ont leurs mérites, mais elles ne doivent pas conduire à la paralysie », a dit le Ministre. « Nous devons agir de façon décisive », a-t-il insisté, en apportant son soutien à l'émergence d'un État palestinien indépendant, fondé sur la solution de deux États, et membre à part entière des Nations Unies.

Le monde se heurte actuellement à une diversité de menaces allant des calamités naturelles à la crise financière. Face à ces crises, les mécanismes internationaux actuels semblent peu adaptés, a-t-il estimé. À ces menaces, a encore dit M. Anifah Aman, s'ajoute celle qu'est le terrorisme, et qui pose d'immenses défis à la paix et à la sécurité du monde. La communauté internationale doit renforcer sa détermination à la combattre dans toutes ses formes et toutes ses manifestations. En dépit des efforts faits pour promouvoir un monde de paix et d'harmonie, le monde continue d'assister à une montée de la xénophobie et à la permanence d'une mauvaise perception de la religion musulmane. Face aux intolérances, « nous devons tous nous assurer que seule la voix des modérés prévaut sur celle des extrémistes, dans la recherche de solutions pour s'y attaquer ».

Après s'être félicité de l'implication de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en faveur du développement planétaire, le Ministre s'est appesanti sur la situation en Somalie où sévit une sévère famine, en annonçant que son pays avait décidé d'allouer un million de dollars au Fonds d'affectation spéciale établi au bénéfice de cet État. À l'approche de Conférence Rio+20, il est par ailleurs important que la communauté internationale renforce le cadre institutionnel relatif à l'environnement. Aussi, a-t-il appelé à la recherche de nouveaux mécanismes inclusifs et participatifs, et à la mise en place de processus de prise de décisions plus équitables et plus transparents. Il a ensuite appelé à la réalisation d'un monde dénucléarisé et à la réforme du Conseil de sécurité. Cet organe essentiel doit devenir plus légitime, plus représentatif, plus démocratique et plus transparent, a souhaité M. Anifah Aman.

M. ARTHUR PETER MUTHARIKA, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Malawi, a estimé que l'état du monde était devenu plus complexe et compliqué que jamais, nécessitant une myriade de mesures pour trouver des solutions et des règlements pacifiques aux différends. C'est de surcroît nécessaire que de plus en plus, même si des problèmes nationaux continuent de se présenter, des chocs ainsi que des forces internes et externes se bousculent, rendant les nations, petites et grandes, vulnérables, a-t-il dit. Il a souligné que la crise économique et financière actuelle avait eu des conséquences sur les marchés internationaux mais n'avait pas épargné le monde en développement, notamment les pays subsahariens comme le Malawi, en entraînant la hausse des prix de l'alimentation et d'autres denrées.

Avant cette crise, le Malawi était sur le point de réaliser 5 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur 8, a-t-il annoncé, rappelant l'accent mis par son pays sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'irrigation, la technologie, l'énergie, le développement industriel et minier, et la santé publique. La mortalité infantile (moins de cinq ans) est passée de 189 décès pour 1 000 en 2000 à 112 pour 1 000, 10 ans plus tard, et le taux de prévalence du VIH a été réduit durant la même période, s'est-il félicité.

Qu'il s'agisse de crises économiques ou de catastrophes naturelles, les pays les moins avancés, comme le Malawi, sont toujours les plus affectés, a poursuivi M. Mutharika, demandant la pleine mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, adopté en mai 2011. En outre, le Malawi est confronté à une augmentation des inondations et d'autres catastrophes naturelles qui menacent les populations et les ressources. La conclusion positive d'un accord en Afrique du Sud lors de la prochaine Conférence des États parties, sur la base du Plan d'action de Bali, est donc souhaitable.

Le Ministre a aussi souligné qu'aucun développement ne pouvait s'effectuer sans paix ni sécurité et que les conflits armés, ainsi que les tentatives de changements anticonstitutionnels des gouvernements, constituaient l'un des principaux obstacles à la prospérité des peuples, en particulier en

Afrique. De même, la persistance de toute forme de colonialisme est contre-productive. À cet égard, des engagements pris par le passé attendent toujours d'être honorés, a-t-il déploré, appelant le Comité spécial des Nations Unies sur la décolonisation (ou Comité des Vingt-Quatre) à maintenir un dialogue sincère pour éradiquer le colonialisme.

Tout en réaffirmant son soutien au mandat du Conseil de sécurité sous tous ces aspects, le Malawi s'inquiète de la lenteur de sa réforme. Quinze ans ont passé depuis le début de ce processus, et il ne semble pas y avoir eu de progrès tangibles, a dénoncé son Ministre, demandant la fin d'une « injustice historique » envers l'Afrique avec l'attribution de deux sièges permanents avec droit de veto et un total de cinq sièges. Il ne serait que justice que cette proposition de l'Afrique, le Consensus d'Ezulweni, soit adoptée, alors que l'Afrique est le seul continent non représenté dans la catégorie permanente, et sous-représentée dans la catégorie non permanente, a-t-il insisté.

M. SURAPONG TOVICHAKCHAIKUL, Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, a indiqué que son pays avait enregistré la participation d'électeurs la plus importante de son histoire lors des élections générales de juillet dernier. « La démocratie s'est enracinée plus profondément dans la société thaï », a-t-il constaté. Le nouveau Gouvernement du Premier Ministre, M. Yingluck Shinawatra, s'efforce maintenant de remplir les promesses qu'il a faites pendant sa campagne. Il place les individus au centre de sa politique et s'engage à promouvoir une infrastructure économique forte, équitable et durable, ainsi que la réconciliation et la règle de droit. Au niveau régional, la Thaïlande se prépare à la réalisation de la Communauté de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en 2015.

La Thaïlande est convaincue que la résolution pacifique des conflits est l'approche la plus efficace, en termes de vies humaines et de coûts financiers, a poursuivi M. Tovichakchaikul. La Thaïlande a ainsi participé à plus de 20 opérations de paix des Nations Unies dans le passé. Elle a déployé un bataillon d'infanterie pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ainsi que des officiers de police et des soldats au Timor-Leste et en Haïti. Elle s'apprête également à envoyer des officiers militaires au Cachemire. Depuis l'automne 2010, deux groupes de travail de lutte contre la piraterie se sont joints aux efforts internationaux pour protéger les navires dans le golfe d'Aden.

La philosophie du Roi Bhumibol Adulyadej préconise de « vivre dans la modération et de trouver un équilibre entre la croissance économique et la gestion durable des ressources naturelles », a expliqué le Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande. Il a fait remarquer que son pays avait déjà réalisé la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il attachait une grande importance à la Conférence Rio+20. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement entre les Nations Unies et la Thaïlande constitue un bon exemple de coopération. Par ailleurs, M. Tovichakchaikul a assuré que la Thaïlande jouait un rôle constructif en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, notamment dans le réexamen du statut du Conseil. Son pays se soumet, cet automne, à son premier Examen périodique universel et a l'intention de présenter de nouveau sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2015-2017. En décembre dernier, a-t-il rappelé, l'Assemblée générale a adopté les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes, dites « Règles de Bangkok ».

M. NASSIROU BAKO-ARIFARI, Ministre des affaires étrangères du Bénin, a salué le choix de la médiation comme thème du débat général, avant de se féliciter du partenariat existant entre les Nations Unies et l'Union africaine dans le cadre de la conduite des missions politiques spéciales, cadres privilégiés de médiation. Il a ensuite avancé l'idée d'instaurer des corps civils de restauration de la paix, chargés de pénétrer les groupes belligérants afin qu'ils rétablissent entre eux le dialogue. Il a affirmé que l'Organisation des Nations Unies devrait se garder d'« une neutralité incompréhensible, qui ferait de l'Organisation un témoin passif du triomphe des voies de fait sur les voies de droit ». Il a ensuite exposé les progrès enregistrés dans son pays pour la rationalisation de l'appareil d'État, avec notamment l'adoption, en août dernier, d'une nouvelle loi sur la lutte contre la corruption. Le Ministre a ensuite indiqué que la prévision de croissance pour 2011 du continent africain -2,7%- était encore insuffisante pour ouvrir une brèche durable dans la réduction de la pauvreté. Les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, ont plus que jamais besoin d'un transfert de

technologies modernes, a-t-il poursuivi, faisant fond sur les conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui s'était tenue à Istanbul en mai dernier.

Les objectifs envisagés dans le Plan d'action d'Istanbul ne pourront être atteints sans le respect des engagements pris par les États riches quant au financement du développement international, averti M. Bako-Arifari. Il s'est ensuite dit très préoccupé par la recrudescence des actes de piraterie d'une extrême gravité qui touchent les pays du golfe de Guinée et, notamment, le Bénin. Il a indiqué que le Bénin œuvrait à l'adoption d'une approche régionale, notamment avec le Nigéria, pour lutter contre ces actes. Des manœuvres conjointes des forces nigérianes et béninoises devraient être lancées prochainement, le long des côtes béninoises, a-t-il poursuivi, avant d'appeler les États qui ont l'expertise dans le domaine de la conduite des opérations maritimes à apporter leur aide. Le Ministre a plaidé pour que les négociations pour la réforme du Conseil de sécurité soient intensifiées, avec l'adoption notamment d'un calendrier précis. Il s'est vivement élevé contre le choix de l'année 2015 comme date butoir pour l'achèvement de ces négociations. « Le Bénin dit non, encore non et trois fois non », a-t-il martelé. Il est temps de mettre fin à cette injustice intolérable qui exclut un continent entier, le seul, du Conseil de sécurité », a répété le Ministre. Avant de conclure, il a déclaré que la question palestinienne faisait de la « nation arabe » une nation frustrée. Le Bénin, a-t-il assuré, apporte son soutien sans faille à la solution d'une terre où se trouvent deux États, vivant côte à côte, pour une paix durable au Proche-Orient.

M. DOMINIQUE MAMBERTI, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, s'est arrêté sur des défis qu'il a estimé prioritaires, afin que le concept de « famille des nations se concrétise ». Le premier de ces défis, a-t-il dit, est d'ordre humanitaire. C'est celui qui appelle la communauté internationale tout entière, à prendre soin de ses composantes les plus faibles. Dans la corne de l'Afrique, nous sommes malheureusement en présence de situations d'urgence humanitaire graves qui forcent le déplacement de millions de personnes, femmes et enfants compris, a alerté le Secrétaire du Saint-Siège. Il a appelé à une aide accrue dans ces zones de difficulté et à des mesures concrètes pour s'attaquer aux causes qui accroissent leurs vulnérabilités. La communauté internationale doit également trouver des moyens novateurs pour mettre en œuvre le principe de la responsabilité de protéger, a-t-il soutenu, en prévenant cependant que ce principe ne devrait pas être invoqué pour recourir à la force militaire.

Le second défi, a poursuivi M. Mamberti, est celui de la garantie de la liberté religieuse, voie fondamentale pour la construction de la paix, ainsi que la reconnaissance de la dignité humaine et la sauvegarde des droits de l'homme. « Le manque de respect des libertés religieuses représente une menace pour la sécurité et la paix et empêche la réalisation d'un authentique développement humain », a-t-il estimé, en plaidant pour que les croyants de toutes les confessions puissent vivre en sécurité afin de pouvoir continuer d'apporter leurs contributions aux sociétés auxquelles ils appartiennent. Le Secrétaire du Saint-Siège a par ailleurs attiré l'attention de l'Assemblée générale sur la prolongation de la crise économique et financière mondiale. L'économie ne fonctionne pas seulement sur une autorégulation du marché et encore moins par des accords qui protègent les intérêts des plus puissants. « Elle doit fonctionner de manière rationnelle et transparente, afin de profiter à tous les individus », a-t-il dit. Le Saint-Siège, a-t-il poursuivi, est d'avis que les activités économiques et commerciales orientées vers le développement humain devraient contribuer à réduire les souffrances des plus démunis et, par conséquent, la pauvreté. C'est en ce sens qu'il a encouragé au renforcement de l'aide publique au développement, en conformité avec les engagements de Gleneagles. À la Conférence de « Rio+20 », prévue en 2012, l'homme devra aussi être mis au centre des préoccupations pour le développement durable, a enfin souhaité l'observateur du Saint-Siège, avant de s'inquiéter de la persistance du commerce des armes en l'absence de toute régulation et transparence.

M. NICOLÁS MADURO MOROS, Ministre des affaires étrangères du Venezuela, a lu une lettre du Président vénézuélien Hugo Chávez, datée du 26 septembre 2011 à Caracas. « La paix, la paix, la paix.... Nous ne recherchons pas la paix des cimetières, comme le disait ironiquement Kant, mais une paix basée sur le plus strict respect du droit international », écrit M. Chávez, au début de cette lettre, où il citera également, tour à tour, le « Libérateur » Simón Bolívar, le théoricien militaire Carl von Clausewitz, le penseur français Edgar Morin, la journaliste Frida Modak, le chercheur américain Linus Pauling, le poète martiniquais Aimé Césaire et le chanteur vénézuélien Alí Primera.

Le Chef de l'État vénézuélien rappelle que, dans la Charte des Nations Unies, l'on souligne la nécessité d'épargner les générations futures du fléau de la guerre. Depuis 1945, les guerres n'ont fait qu'augmenter et se multiplier de façon inexorable, dit-il, précisant que la Libye a été détruite et ensanglantée par la volonté des puissants de ce monde.

Il faut se préoccuper des menaces qui existent, ajoute M. Chávez, dénonçant une reconfiguration du monde qui repose sur l'hégémonie militaire américaine. Pourquoi les États-Unis sont-ils le seul pays qui essaime des bases militaires sur la planète? Pourquoi un tel budget militaire impressionnant? Comment faire valoir le droit international face à cette hégémonie militaire qui vise à s'approprier des sources d'énergie pour imposer son mode de vie consumériste? Pourquoi les Nations Unies ne font-elles rien pour arrêter Washington? s'est-il interrogé.

Le Président du Venezuela estime qu'un nouveau cycle de guerres coloniales a commencé en Libye avec l'objectif cynique de donner un deuxième souffle au capitalisme, un interventionnisme militaire qui, ajoute-t-il, est appuyé par les organismes antidémocratiques des Nations Unies. Face à cela, il convient, a-t-il estimé, de mobiliser tout le pouvoir de l'esprit humain et de lancer une contre-offensive politique destinée à empêcher les pouvoirs des ténèbres de trouver des justifications dans la guerre. Le Venezuela, poursuit-il, appelle à l'établissement d'une grande alliance contre la guerre et, pour la paix, à construire l'équilibre de l'univers prôné par Bolivar, un équilibre qui ne se trouve qu'à partir de la paix.

Revenant à la situation en Libye, M. Chávez vilipende la campagne préméditée de mensonges qui, selon lui, a permis de justifier des mesures irresponsables du Conseil de sécurité, ayant abouti, par la voie militaire, à un changement politique du pays. Le motif de l'intervention en Libye était, dit-il, de recoloniser la Libye pour s'approprier ses richesses. Le Président vénézuélien exige ainsi la cessation immédiate des bombardements sur le territoire libyen.

Il s'interroge également sur la logique qui veut que l'on cède la place de la Libye à l'ONU à un Conseil national de transition tandis que l'on bloque l'entrée de la Palestine. M. Chávez en profite, dans cette lettre lue par le Ministre des affaires étrangères, pour exprimer la solidarité totale du Venezuela avec le peuple palestinien, demandant l'admission immédiate de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière.

En outre, citant le cas de la Syrie, le Président Chávez a jugé intolérable que les puissants de ce monde s'arrogent de donner des ordres à des gouvernements légitimes et souverains pour qu'ils renoncent à leurs statuts. Il appartient au peuple syrien de décider de sa destinée, écrit-il. C'est un droit inaliénable à tous les points de vue. M. Chávez, qui appelle à la fin du blocus honteux et criminel contre Cuba, considère par ailleurs qu'il est impossible d'ignorer la crise de l'Organisation des Nations Unies. On ne peut rien espérer du format actuel de cette Organisation, souligne-t-il, en mettant l'accent sur la nécessité d'éliminer la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité, de supprimer le droit de veto et de maximiser les pouvoirs de l'Assemblée générale. Il plaide également en faveur de la rédaction d'une nouvelle Charte des Nations Unies.

Mme HINA RABBANI KHAR, Ministre des affaires étrangères du Pakistan, a réaffirmé la conviction de son pays que le multilatéralisme est essentiel pour régler les problèmes mondiaux. « Nous pouvons faire davantage ensemble que chacun de son côté », a-t-elle poursuivi, ajoutant que pour réussir ce pari, les Nations Unies devraient représenter au mieux les aspirations des peuples. Multilatéralisme ne signifie cependant pas conformité et uniformité, a précisé la Ministre, mais plutôt harmonie, tolérance, respect de la diversité et acceptation du fait qu'il n'y a pas une voie unique pour tous. Elle a saisi cette occasion pour remercier les Nations Unies et la communauté internationale pour leur soutien et la solidarité dont ils ont fait preuve à la suite des inondations dévastatrices, de l'année dernière et de cette année, qui ont frappé le Pakistan. La Ministre a également fait part de l'intention de son gouvernement d'être élu au sein du Conseil de sécurité cette année, et a demandé aux États Membres de soutenir cette demande. Elle a assuré que le cadre conceptuel de la politique étrangère de son pays était un Pakistan démocratique, progressif et vivant dans une région stable et prospère. À cet effet, son gouvernement a tendu la main aux gouvernements des pays voisins pour réaliser ensemble la paix et le développement. La Ministre a salué le fait que l'Inde et le Pakistan se sont engagés dans un processus de dialogue constructif. Elle a émis l'espoir que ce dialogue ne sera en aucun cas interrompu. Le Pakistan est déterminé à régler toutes les questions en suspens, y compris celles du

Jammu-et-Cachemire, car une solution pacifique qui correspond aux aspirations des Kashmiris est une *condition sine qua non* de la stabilité dans la région.

Elle a poursuivi en soulignant que le fait que l'Asie du Sud soit « nucléarisée » impose au Pakistan et à l'Inde la responsabilité de travailler ensemble pour créer un climat de confiance mutuelle et éviter une course aux armements, renforçant ainsi la stabilité dans la région. S'agissant de l'Afghanistan, la Ministre a expliqué que son gouvernement était pleinement engagé à y promouvoir la paix et la stabilité, et a condamné l'assassinat récent de l'ancien Président Burhanuddin Rabbani. Compte tenu de la complexité de la situation sur le terrain, la Ministre a préconisé davantage de clarté et de cohérence stratégique entre Afghans, Américains et Pakistanais et, dans ce contexte, a salué le travail du Groupe trilatéral central. La Ministre a également fait part du soutien du Pakistan à la demande de reconnaissance en tant que Membre à part entière de la Palestine à l'ONU. Face au prix très lourd, payé par le Pakistan où le terrorisme a provoqué la mort de plus de 30 000 civils pakistanais, sans compter les milliers de militaires et policiers pakistanais, son pays est fermement déterminé à combattre ce fléau et n'a pas « peur de l'adversité », a expliqué la Ministre, avant d'inviter les partenaires à l'échelle régionale à en faire de même et à ne pas laisser leurs territoires devenir des bastions du terrorisme. Elle a fait état des succès des services de sécurité pakistanais qui ont arrêté un nombre important de membres d'Al-Qaida, et notamment de l'arrestation récente de Yousuf Al Mauritani dans une opération conjointe ISI-CIA. Pour aller de l'avant dans ce combat commun, il faut unir les efforts et éviter toute récrimination en vue de consolider la confiance mutuelle et créer les conditions opérationnelles nécessaires pour combattre cette menace terroriste, a souligné la Ministre, pour qui l'élimination du terrorisme est d'intérêt national. La Ministre a ensuite abordé la question de la réforme du Conseil de sécurité, en estimant que cet organe principal de l'ONU soit plus représentatif de la réalité actuelle. Pour mener à bien cette réforme, elle a plaidé en faveur d'un consensus international sur la base du principe de l'égalité souveraine.

M. PAK KIL YON, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a relevé que cette année marquait le vingtième anniversaire de l'entrée de son pays au sein des Nations Unies. Il a regretté l'utilisation par certains pays de la force contre d'autres nations en interférant ainsi dans leurs affaires intérieures, et ce, sous le couvert des Nations Unies. Il a ajouté qu'une telle réalité interpellait les Membres des Nations Unies, réaffirmant la nécessité de défendre la paix et la souveraineté des nations tel qu'il est prescrit dans la Charte des Nations Unies. Le représentant a souhaité une accélération du processus des réformes de l'Organisation.

Cela fait bien longtemps, a-t-il dit, que l'Assemblée générale a adopté des résolutions allant dans le sens du démantèlement du commandement des Nations Unies en Corée du Sud et mettant fin au blocus économique de Cuba par les États-Unis, sans que ces résolutions ne soient appliquées. Ces exemples, a-t-il noté, permettent de comprendre l'urgence d'accorder plus de pouvoir à l'Assemblée générale. Toujours au sujet des Nations Unies, M. Pak a regretté que la Troisième Commission, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, choisisse arbitrairement les pays faisant l'objet de discussions au sujet de leur situation en rapport avec les droits de l'homme, ceci, a-t-il poursuivi, en respect d'intérêts et de valeurs occidentales.

Le représentant de la RPDC a dit souhaiter que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tient l'an prochain à Rio, au Brésil, puisse permettre de trouver des accords sur des sujets tels que la création d'un cadre environnemental propice au développement, l'établissement d'un cadre d'échanges commerciaux juste et le respect des engagements des donateurs au sujet de l'aide publique au développement.

Au sujet de la Palestine, il a estimé qu'il était du devoir de l'ONU de la reconnaître comme un État Membre à part entière. Il a rappelé que son pays avait reconnu la Palestine en 1988. Affirmant que des forces extérieures avaient créé la division de la péninsule coréenne, il a regretté que, malgré les aspirations pour la paix des populations coréennes, des exercices nucléaires à caractère belliqueux continuent d'être menés à l'encontre de son pays. C'est dans ce contexte, a-t-il indiqué, que la RPDC a proposé, l'année dernière, de remplacer l'armistice signée il y a plus de 50 ans par un accord de paix. Il a également soutenu que, tant qu'il existe de l'hostilité entre son pays et les États-Unis, la dénucléarisation de la péninsule coréenne ne pourrait se faire.

Poursuivant par le souhait de son pays de voir naître un État fédéral entre les deux Corées, en accord avec la Déclaration commune entre les deux parties du 15 juin 2000, le Ministre a évoqué l'ambition des nouvelles autorités sud-coréennes d'absorber la partie nord de la péninsule dans une formule d'« unification par l'absorption ». Il a réaffirmé que la formule de la fédération apparaissait être la meilleure option pour une coexistence pacifique des deux Corées.

M. DORU COSTEA, Secrétaire d'État aux affaires mondiales de la Roumanie, a appelé au renforcement de la base juridique de la médiation et à un plus grand engagement des États Membres dans les efforts de médiation. « Toutes les situations de conflit à travers le monde devraient être connues et revues périodiquement par le Conseil de sécurité et par les Membres des Nations Unies », a-t-il poursuivi.

Il s'est ensuite réjoui de l'ouverture du dialogue entre Pristina et Belgrade avant de réitérer le rôle essentiel joué à cet égard par les Nations Unies et de souligner la pertinence de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. « La coopération permettra de surmonter les récents problèmes qui se sont fait jour », a-t-il ajouté. S'agissant de la situation en Afghanistan, il a plaidé pour une transition politique adaptée aux réalités afghanes et qui ne soit pas enfermée dans un calendrier rigide.

M. Costea a ensuite indiqué que la résolution durable du conflit au Moyen-Orient, basée sur le principe de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, ne pourrait résulter que de négociations directes. M. Costea a plaidé pour que les Nations Unies apportent leur soutien, notamment financier, aux transformations politiques en cours en Tunisie, en Égypte et en Libye.

Il a ensuite plaidé pour l'élimination irréversible des arsenaux nucléaires et pour l'application d'un cadre renforcé sur la non-prolifération. Concernant les défis posés par les changements climatiques, il a appelé à mettre de côté les éléments de divergence et souhaité que les négociations de Durban, sur la base des accords de Cancún et de Copenhague, ouvrent la voie à l'adoption rapide du cadre global de l'après-Kyoto. En temps de crise, les choix sont plus limités, a-t-il dit, avant d'exhorter les États Membres à agir. « Un pays ne sera jamais riche tant que tous ses citoyens ne vivront pas dans l'égalité et dans la dignité. »

M. FRANCISCO ÁLVAREZ DE SOTO, Vice-Chancelier du Panama, a rappelé les efforts de médiation des Nations Unies qui ont présidé à la signature des Traités entre Panama et les États-Unis concernant notamment le canal de Panama. Aujourd'hui, ce canal, qui est sous la pleine souveraineté du Panama, est l'un des axes majeurs du développement économique du pays, a-t-il déclaré.

Il s'est ensuite réjoui que le Panama ait été désigné comme la deuxième économie la plus compétitive d'Amérique latine par le Forum économique mondial, avant d'ajouter que son pays avait adopté des mesures visant à la transparence fiscale et à l'échange d'informations, dans le droit fil des recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Vice-Chancelier a indiqué que le Panama, qui a connu la dictature militaire jusqu'en 1989, était un ferme défenseur de la démocratie partout dans le monde, que ce soit au Honduras, lors du coup d'État raté en Équateur ou lors des événements du « printemps arabe ». Il a attiré l'attention sur la légitimité de la reconnaissance d'un État palestinien, avant de souligner le droit de l'État d'Israël à vivre en paix avec ses voisins. Il n'y aura pas de meilleure solution à ce conflit que celle qui émergera de négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne, a-t-il déclaré.

M. Álvarez de Soto a ensuite appelé de ses vœux une participation accrue de Taiwan dans les enceintes de discussion internationales, ajoutant que Panama était l'un des 23 pays à reconnaître Taiwan tout en entretenant des relations harmonieuses avec la Chine.

Il a ensuite indiqué que son gouvernement avait proposé la création d'un Centre régional des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dans un souci de coordination accrue, notamment des 16 agences onusiennes présentes au Panama. Dans le même registre, il a indiqué que la position géographique de son pays ainsi que les infrastructures logistiques offertes par la capitale, Panama, encourageaient Panama à proposer la construction d'un centre régional logistique pour l'assistance

humanitaire pour les Amériques, qui pourrait apporter une aide précieuse si une catastrophe naturelle, comme celle qui a frappé Haïti l'année dernière, devait survenir dans la région.

M. ESPEN BARTH EIDE, Ministre adjoint des affaires étrangères de la Norvège, a estimé que la détermination dont le Conseil de sécurité avait fait preuve à propos de la Libye avait confirmé son rôle central en matière de sécurité internationale, conformément à la Charte des Nations Unies. « Il y a des moments où il n'y a pas d'alternative à l'usage de la force », a-t-il reconnu. La Norvège a participé activement à la campagne militaire en Libye. Cette réponse constitue également un tournant pour la justice internationale. En effet, pour la première fois, le Conseil de sécurité a choisi à l'unanimité de renvoyer à la Cour pénale internationale (CPI) d'éventuels crimes contre l'humanité. « La lutte contre l'impunité et la promotion de la règle de droit et des droits de l'homme fondamentaux sont les clefs pour la prévention des conflits et la protection des civils », a ajouté M. Eide.

En ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Norvège continuera de mettre l'accent sur les droits des femmes et de promouvoir leur rôle dans le développement. Par ailleurs, a poursuivi le Ministre norvégien, « nous devons tous jouer notre rôle » pour faire de la prochaine Conférence de Durban sur les changements climatiques et de la Conférence Rio+20 un succès. Le Fonds de Copenhague pour le climat doit être rendu opérationnel. M. Eide a annoncé que la Norvège lancerait cet automne, avec d'autres pays partenaires, une nouvelle initiative en faveur de l'énergie durable.

M. Eide a rappelé que la politique de la Norvège avait toujours été basée sur la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité. Il a jugé légitime que le peuple palestinien se tourne vers les Nations Unies. La Norvège se félicite en outre de l'appel du Quatuor en faveur de négociations pour un accord global concernant les questions du statut définitif. Le Ministre a fait remarquer que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et les Nations Unies avaient conclu que les Palestiniens étaient « parfaitement capables de diriger un État ». Selon lui, « le principal obstacle reste l'occupation ».

Le Ministre norvégien a regretté que l'on ait « encore abusé de cette tribune pour promouvoir des vues extrêmes et des allégations infondées ». Le but du débat général, a-t-il rappelé, est de partager les points de vue et de jeter les bases d'un dialogue constructif.

Mme LUCY MUNGOMA, Secrétaire permanente au Ministère des affaires étrangères de la Zambie, a souligné la nécessité pour la communauté internationale de résoudre les conflits sur le continent africain, y compris en Libye, dans les cadres établis par l'Union africaine. « Les solutions locales ont plus de chance d'être respectées et acceptées par toutes les parties au conflit », a-t-elle fait valoir. C'est ainsi que la Zambie s'aligne sur les efforts de médiation mis en place par l'Union africaine et appuie la feuille de route pour trouver une solution pacifique à la crise en Libye. Mme Mungoma s'est toutefois dite préoccupée par les « nouvelles atrocités commises contre des Noirs » dans ce pays, ressortissants et migrants d'autres pays africains. Elle a appelé l'ONU à condamner les auteurs de ces atrocités comme elle a condamné Qadhafi.

La stabilité politique a eu un impact positif sur le développement économique de la Zambie, a expliqué Mme Mungoma. La croissance, estimée à 7% en 2011, doit encore se traduire par une réduction de la pauvreté et une amélioration du niveau de vie des citoyens. La Zambie aspire à devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030. Elle est sur le point de réaliser 5 des 8 Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les domaines de l'éducation et de la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Néanmoins, ces progrès sont menacés par les effets négatifs de la récession économique mondiale, les promesses non tenues et la diminution de l'aide financière des partenaires. En plus des défis posés par les maladies infectieuses, comme le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, a poursuivi Mme Mungoma, la Zambie est affectée par la croissance des maladies non transmissibles qui accompagnent l'urbanisation et l'industrialisation.

Mme Mungoma a remercié le Secrétaire général d'avoir organisé la Réunion de haut niveau sur la désertification et la dégradation des terres, car elle a estimé que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification recevait moins de soutien que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Le sixième Plan de développement national de la Zambie pour 2011-2015 met d'ailleurs l'accent sur la gestion durable des

terres. Il est urgent de mettre en place un régime international pour les changements climatiques, a insisté Mme Mungoma. « Les effets des changements climatiques sont bien réels et affectent déjà l'agriculture, l'eau, la santé et le tourisme. »

Pour Mme Mungoma, les pays riches, qui sont historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre dans notre atmosphère, doivent prendre la tête de ce combat. L'Afrique espère que les prochains pourparlers sur les changements climatiques, qui se tiendront à Durban, en décembre, seront un succès. Par ailleurs, la Zambie appuie la déclaration faite vendredi par le Président de la Sierra Leone, en tant que Coordonnateur du Comité de 10 chefs d'État africains sur la réforme du Conseil de sécurité.

M. ALEXANDRU CUJBA (République de Moldova) a commencé par faire le parallèle entre le « printemps arabe » et les événements qui ont changé le cours de l'histoire en Moldavie, en l'embarquant sur la voie de la démocratisation en 2009. S'agissant de la Libye, la Moldavie applaudit la décision du Conseil de sécurité de créer une mission de maintien de la paix pour assister les autorités de transition et le peuple libyen dans cette phase postconflit. Face aux catastrophes naturelles qui ont provoqué l'accident nucléaire de Fukushima, les inondations au Pakistan et la sécheresse dans la corne de l'Afrique, la délégation moldave estime que seul un effort collectif permettra de renforcer la réponse humanitaire et les secours d'urgence nécessaires. La République de Moldova est déterminée à respecter les droits de l'homme, a affirmé le représentant, en voulant pour preuve la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Statut de Rome de la CPI. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, la République de Moldova a activement participé aux délibérations de cette instance, a également précisé M. Cujba. Il a également rappelé que son gouvernement était un fervent opposant au terrorisme et aux extrémismes et avait ratifié tous les instruments internationaux visant à lutter contre cette menace. La République de Moldova accueille en ce moment une réunion régionale sur la prévention et la lutte contre le financement du terrorisme dans les pays du sud-est de l'Europe, a ajouté le représentant.

Évoquant ensuite la question la plus importante en matière de sécurité pour son pays, à savoir le conflit de Transnistrie, le représentant a assuré que la République de Moldova restait déterminée à parvenir à une solution politique globale et viable en vue de réintégrer cette région à son territoire. La semaine dernière à Moscou, il a finalement été possible de relancer les négociations sur la base du format 5+2, a rappelé M. Cujba, qui a remercié la Fédération de Russie, l'OSCE, l'Ukraine, l'Union européenne et les États-Unis pour leurs efforts. Pour sa délégation, toute solution politique viable à ce conflit passe par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova dans ses frontières, internationalement reconnues. La question centrale reste alors le statut spécial de la région de Transnistrie, lequel doit, d'une part, garantir le plein respect des droits, des libertés et des besoins de la population locale et, d'autre part, permettre l'intégration fonctionnelle de cette région au reste du pays, a précisé M. Cujba, qui a ensuite passé en revue les questions en suspens. Il a également demandé que les arrangements de maintien de la paix dans la République de Moldova soient revus, rappelant que son pays vit en paix depuis 19 ans. Il a ainsi estimé que le moment était venu de consolider la paix, ce qui suppose la transformation des anciens mécanismes militaires en mission civile multinationale. Il a également dénoncé la présence de forces militaires étrangères sur le territoire moldave sans autorisation du pays hôte, ce qui constitue une violation de la Constitution moldave et des engagements internationaux. « Nous sommes confiants que le retrait de ces troupes étrangères aura des répercussions positives sur le processus de règlement du conflit de la Transnistrie », a déclaré M. Cujba. Il n'a pas manqué de rappeler que la priorité absolue pour son pays était de parvenir à son intégration européenne, et que son gouvernement avait engagé un programme de réformes ambitieux pour garantir l'état de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire et une économie de marché fonctionnelle, qui sont tous des conditions essentielles au développement.

M. FRANCISCO CARRION-MENA (Équateur) a estimé que la débâcle financière mondiale était « le symptôme de la crise d'un système qui a privilégié l'économie spéculo-financière par rapport à l'économie réelle ». Selon lui, la gravité de la crise aurait dû entraîner une réforme du système financier international. Le monde attend toujours une véritable alliance mondiale pour promouvoir le développement pour le peuple, « unique objet de nos efforts », a poursuivi M. Carrion-Mena. Il a défendu la création de nouveaux mécanismes financiers régionaux, avec l'adoption d'un régime de change spécifique et d'une monnaie régionale. La création de la banque du Sud vise ainsi à financer

les projets de développement, avec un fonds de réserve commun à l'Amérique latine pour faire face à la crise.

La crise du multilatéralisme s'est également illustrée par l'absence de réactions politiques, a insisté le représentant de l'Équateur, avant d'appeler à la démocratisation du Conseil de sécurité. L'Équateur, qui a assumé la présidence du Comité spécial de la décolonisation en 2010, reconnaît que les moyens pacifiques de solution des différends sont les seuls mécanismes légitimes pour une paix durable entre les peuples. M. Carrion-Mena a condamné « l'interprétation abusive des résolutions du Conseil de sécurité » qui n'encourage pas des relations d'amitié entre les États.

Par ailleurs, il a rappelé que l'Équateur avait reconnu la Palestine en tant qu'État indépendant en décembre 2010 et accueilli favorablement sa demande d'admission à l'ONU. Il a vivement condamné le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba.

S'agissant de la conférence Rio+20, le représentant a souhaité un nouveau compromis politique pour le développement durable sur les aspects économique, social et environnemental. Il faut respecter les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, insister sur le transfert de ressources financières nouvelles et complémentaires, articuler les instruments internationaux avec le développement durable en vue d'instaurer ce que l'Équateur appelle « le bien vivre ». Le Président de l'Équateur, le 23 septembre dernier, a rappelé à la communauté internationale la proposition « Yasuni ITT » qui a reçu une réponse extraordinaire de la part des citoyens du monde car elle met en avant des idées novatrices pour faire face aux défis.

Le représentant a souligné l'importance du droit au développement, du droit à l'eau et des droits des populations autochtones. Il a exprimé son refus de la législation adoptée par certains États qui empêchent l'exercice par les migrants de leurs droits fondamentaux. Enfin, l'Équateur est un territoire de paix qui proclame le désarmement universel et souhaite éradiquer le trafic illicite des armes légères. Le traité sur le commerce des armes devra avoir une nature non discriminatoire. « Si nous n'agissons pas ici, aujourd'hui, rien ne servira de débattre de la restauration du rôle central de l'ONU », a conclu le représentant.

M. JIM MCLAY (Nouvelle-Zélande) a rendu hommage au vent de liberté qui a soufflé sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. « La transition de dictatures vers les démocraties ne sera ni facile ni rapide, mais il faut qu'elle se fasse », a-t-il déclaré, ajoutant que dans le cas du Yémen et de la Syrie ces changements devaient encore se concrétiser. Revenant sur les défis majeurs à relever au plan international, comme les changements climatiques, de nouvelles crises économiques et financières mondiales, l'autonomisation des femmes et leur participation à la sphère politique ou encore la lutte contre le terrorisme, le représentant a noté qu'il restait encore beaucoup à faire. Il a évoqué les victimes du tremblement de terre qui a frappé Christchurch, en Nouvelle-Zélande, cette année et a remercié la communauté internationale pour la solidarité dont elle a fait preuve.

Face à la menace d'une nouvelle récession mondiale, le délégué a insisté sur le fait que le succès des prochaines négociations de Doha était essentiel pour la prospérité des pays du Sud. Il est également revenu sur l'impact majeur des changements climatiques sur les pays de la région pacifique et a exhorté tous les forums internationaux, y compris le Conseil de sécurité, à jouer un rôle déterminant dans la lutte contre cette menace réelle pour l'humanité. Cela signifie, pour lui, de prendre des mesures concrètes à l'échelle internationale pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, et aider les pays en développement à mieux s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

La Conférence de Durban, qui aura lieu cette année, doit, selon lui, ouvrir la voie pour la mise en œuvre concrète des Accords de Cancún. Pour sa part, la Nouvelle-Zélande a lancé l'initiative de l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre d'origine agricole dont la mission est de veiller à ce que la réduction de ce type d'émissions ne se fasse pas au détriment de la sécurité alimentaire.

Abordant la question du développement durable, le représentant a expliqué la relation particulière des peuples du Pacifique-Sud avec la mer, et a demandé le soutien des États Membres à l'initiative « économie bleue » que ces pays ont l'intention de présenter à la prochaine Conférence de Rio+20 sur le développement durable.

M. LIBRAN N. CABACTULAN (Philippines) a plaidé pour l'élimination des armes nucléaires, voie dans laquelle se sont un peu plus engagés les États parties à la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010. Concernant la tenue en 2012 de la Conférence sur la dénucléarisation du Moyen-Orient, il a notamment souhaité que le facilitateur soit nommé et que le pays hôte soit désigné. Il a souligné la nécessité de modifier les règles de procédure suivies au sein de la Conférence sur le désarmement, afin que la volonté de la grande majorité des États Membres ne soit plus prise au piège de la règle du consensus. Il a ensuite appelé de ses vœux l'établissement de lignes directrices permettant l'amélioration des conditions de vie des travailleurs migrants, les Philippines comptant près de dix millions de ressortissants travaillant à l'étranger. Il s'est félicité à cet égard de l'adoption historique, au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de normes internationales visant à améliorer le sort de millions de travailleurs domestiques.

Le représentant a annoncé que son pays avait ratifié le Statut de la Cour pénale internationale. « Nous nous sommes élevés contre l'impunité de la domination coloniale. Maintenant, nous nous associons au reste du monde pour dire que l'impunité ne sera plus jamais tolérée », a-t-il poursuivi. Il a également exhorté à une plus grande coopération internationale dans la lutte contre les actes de piraterie, rappelant que 70 marins philippins étaient toujours pris en otage par des pirates dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien. M. Cabactulan a indiqué que l'équité devrait gouverner la réforme du Conseil de sécurité, afin que sa représentativité et sa composition géographique soient améliorées. Les États qui appuient davantage de responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales devraient se voir accorder une réelle chance d'être de futurs membres permanents du Conseil, a-t-il conclu.

M. VINCE HENDERSON (Dominique) a mis l'accent sur les difficultés particulières de pays des Caraïbes comme la Dominique pour faire face aux conséquences des ouragans qui se répètent chaque année. Il a dit que les changements climatiques étaient une question liée à l'énergie, en rappelant que la fourniture d'une énergie fiable, accessible et bon marché est une question critique du développement durable et de la réalisation des OMD. Il a souligné l'importance de l'Initiative pour l'énergie durable des petits États insulaires en développement (SIDS-DOCK), en rappelant que près de 30 petits États insulaires en développement ont signé un accord établissant cette initiative créée par l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) sous la présidence de la Grenade, en partenariat avec le Gouvernement du Danemark, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Il a souligné que le secteur de l'énergie durable représentait le fondement du développement durable de petits États insulaires comme la Dominique. Il a précisé que son pays travaillait depuis 10 ans au développement de son potentiel géothermique, avec le soutien d'organismes internationaux et de partenaires au développement. Avec la contribution de l'Union européenne, du Gouvernement de la France, des conseils régionaux de la Guadeloupe et de la Martinique, a précisé le représentant de la Dominique, nous préparons des forages de géothermie qui permettront non seulement de répondre à nos besoins nationaux en électricité, mais aussi à ceux des territoires français de Guadeloupe et de Martinique. Par ailleurs, il a notamment attiré l'attention sur les conséquences du trafic d'armes légères sur les pays des Caraïbes qui ne produisent ni armes ni munitions. Il a souhaité l'avènement des négociations sur un traité sur le commerce des armes. La Dominique, en tant que signataire de la Déclaration des CARICOM sur les armes légères et de petit calibre, est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à ce fléau, a-t-il assuré. Le représentant a indiqué que les maladies non transmissibles représentaient l'un des pires défis pour la santé et le développement de la Dominique, en espérant que la mise en œuvre de la Déclaration politique adoptée lors du débat de haut niveau de l'ONU sur cette question permettra de répondre aux attentes des pays en développement.

M. DONATUS KEITH ST. AIMÉE (Sainte-Lucie) a comparé le fardeau des crises économique, financière et environnementale sur les épaules des petits États insulaires en développement à « celui d'un éléphant sur une fourmi ». Soulignant le rôle vital que jouent les océans dans le développement économique de ces pays, il a expliqué que la protection des côtes et des ressources maritimes était d'une importance capitale pour Sainte-Lucie. « Notre pays s'est ainsi doté depuis des années d'une législation pointue en matière de pêcheries responsables et le Gouvernement a mis en place un cadre institutionnel de gestion intégrée des zones côtière », a précisé M. St-Aimée. Attirant l'attention sur le danger que fait peser la montée des eaux sur son pays, le représentant a souligné l'importance de créer une approche intégrée du développement durable dans la mer des Caraïbes. Dans ce contexte, il a appelé la communauté internationale à mettre l'accent sur la gestion

des océans à l'approche des préparatifs de la Conférence Rio+20. Faisant remarquer que les investissements étrangers étaient faibles dans les PEID, le représentant a souhaité que les pays développés les assistent à réaliser leur potentiel en faveur de l'énergie renouvelable et à mettre au point des programmes d'efficacité énergétique. Se félicitant de l'adoption, l'an passé, du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des ressources génétiques, M. St-Aimée a exhorté tous les pays à travailler en étroite coopération pour conserver les ressources biologiques communes. Il a conclu en dénonçant la poursuite de l'embargo « anachronique » imposé par les États-Unis à Cuba, lequel, a-t-il dit, compromet le droit du peuple cubain à la prospérité et au progrès.

M. CARSTEN STAUR (Danemark) a relevé la rapidité avec laquelle pouvaient évoluer les crises à travers le monde, comme cela a été le cas à la suite de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. De la Tunisie à l'Égypte, de la Libye à la Syrie, de Bahreïn au Yémen, et au delà, les peuples, a souligné le délégué, demandent leurs droits et libertés et se lèvent pour leurs aspirations et valeurs. La communauté internationale, sous la direction des Nations Unies, a la responsabilité morale de soutenir ces aspirations historiques, a-t-il soutenu. Le Danemark, a-t-il poursuivi, est fier d'avoir appuyé les aspirations légitimes du peuple libyen et d'avoir contribué à la protection des civils dans ce pays.

Il a par ailleurs estimé que la seule réponse crédible aux demandes légitimes des peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord était la mise en place de réformes économiques et politiques durables. Malheureusement, certains pays comme la Syrie continuent d'ignorer leurs responsabilités et obligations en tant que membres de la communauté internationale. « Il est plus que temps de respecter le droit de manifestation pacifique et les demandes légitimes des populations », a insisté le représentant. Pour accroître la pression sur le régime syrien, il faut adopter des sanctions contre celui-ci, a-t-il dit.

Le représentant s'est ensuite appesanti sur la situation en Afghanistan, en faisant le vœu de voir ce pays franchir une nouvelle étape dans le cadre du processus de transition prévu pour 2014, lors de la prochaine Conférence de Bonn, en Allemagne. À son niveau, l'ONU devrait, elle, s'atteler à un réexamen profond de ses activités dans le pays afin de maximiser ses contributions à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption.

Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne est confrontée à diverses difficultés limitant ses capacités à atteindre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à la date butoir de 2015, a averti le représentant. S'il est vrai que l'appropriation nationale et la claire affirmation des engagements politiques demeurent les clefs pour un succès en ce domaine, il l'est tout autant que la coopération de développement constitue un atout pour dynamiser les efforts des pays les plus pauvres. À ce propos, le Danemark demeure actuellement l'un des cinq rares pays à avoir rempli l'obligation d'allouer 0,7% du produit national brut à l'aide au développement.

Pour le Danemark, a encore dit M. Staur, la Conférence à venir de « Rio+20 » constitue une unique opportunité pour faire de la question du développement durable l'une des priorités de l'ordre du jour international. Dans un monde en proie à la raréfaction des ressources, à la pauvreté et aux changements climatiques, la transition vers l'économie verte est aujourd'hui une nécessité, a-t-il défendu. Avant de conclure, il a appelé à une reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens, selon un calendrier spécifique, en vue de parvenir à une paix durable et mettre fin au conflit, en se basant sur la solution de deux États vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité.

## **Droits de réponse**

Le représentant de l'Arménie a réagi à la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan qui relève, selon lui, de la propagande de guerre froide. Il a indiqué que cette déclaration montrait l'interprétation toute personnelle que faisait le Ministre azerbaïdjanais de la Charte des Nations Unies, en ce qui concerne la situation dans la région du Nagorny-Karabakh. Les accusations proférées mettent en danger le processus de négociation, a poursuivi le représentant, en rappelant qu'il n'était fait mention d'une agression arménienne dans aucune des quatre résolutions du Conseil de sécurité sur le sujet. Il a également fait remarquer que les assertions selon lesquelles il y aurait un million de réfugiés et que les forces arméniennes occuperaient 20% du territoire visé étaient

sans fondement. Si l'Azerbaïdjan ment à son peuple, il ne peut mentir à la communauté internationale, a-t-il dit.

En réponse, le représentant de l'Azerbaïdjan a fait observer que sa déclaration montrait clairement que l'Arménie ne voulait pas s'engager dans la voie de la paix. Ce pays, qui a défendu une « idéologie raciste », ne saurait donner des leçons quant au règlement du conflit dans la région du Nagorny-Karabakh, a-t-il poursuivi. Les tentatives par la minorité arménienne d'invoquer un droit à l'autodétermination ont constamment été jugées illégales, a-t-il aussi ajouté. Le représentant a dénoncé l'expulsion de tous les ressortissants non arméniens des territoires occupés par le Gouvernement arménien, avant de souligner la recrudescence des attaques contre les ressortissants azerbaïdjanais. L'Arménie doit renoncer à ses revendications sur le territoire de l'Azerbaïdjan et entretenir des relations civilisées avec ses voisins, a-t-il conclu.

Exerçant à son tour son droit de réponse, le représentant du Sri Lanka s'est dit troublé par les commentaires faits par le Ministre des affaires étrangères du Canada en dépit des efforts déployés pour tenir informée la délégation du Canada, à Genève, des objections du Sri Lanka concernant sur un « dialogue interactif sur le processus de LLRC au Sri Lanka », qui avait été présentée par le Canada, dans le cadre de la session de mars 2012 du Conseil des droits de l'homme, à Genève. Cette objection a été soutenue par un grand nombre de pays au sein de l'ONU, a affirmé le représentant. Il a également fait valoir que la position de son pays avait pour objectif d'éviter que des organisations intergouvernementales, comme les Nations Unies, ne soient « utilisées » par certaines délégations pour défendre des intérêts nationaux ou encore pour appliquer un principe de manière sélective.

« Ce débat fut sans conteste historique inoubliable », a déclaré M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER, Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, dans ses remarques de clôture. Il a fait état de l'hommage qui a été rendu par les États Membres à « l'espoir réveillé » par les changements actuellement en cours dans le monde, ainsi que de l'appel lancé par les nouveaux dirigeants pour répondre aux aspirations de leur population en matière de respect de l'état de droit, de transparence, de prospérité, de justice et de respect des droits de l'homme, notamment du droit à la liberté d'expression.

M. Al-Nasser a également relaté le moment historique où le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a annoncé avoir présenté au Secrétaire général une demande d'adhésion de la Palestine aux Nations Unies. Il a dit espérer qu'au cours de cette session, les États Membres parviendraient à unir leurs efforts afin de trouver une solution complète au conflit israélo-palestinien en accord avec les termes de références et le droit international.

Commentant ensuite le thème de cette soixante-sixième session, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », le Président de l'Assemblée générale a constaté que les États Membres estimaient que la médiation était un outil économiquement rentable et que les organisations régionales et sous-régionales avaient un rôle essentiel à jouer dans la résolution des conflits. Il a également évoqué le rôle « essentiel » des femmes et l'importance croissante de la société civile dans le cadre des efforts de médiation.

M. Al-Nasser a ensuite affirmé que, dotée d'une légitimité unique et d'un « pouvoir de convocation inégalé », l'Assemblée générale devait répondre de manière proactive aux problèmes internationaux. Il a, de plus, jugé qu'une réforme du Conseil de sécurité s'imposait pour que cet organe puisse refléter les réalités actuelles et être plus « représentatif, inclusif, démocratique et transparent ». À cet égard, il a engagé les États Membres à insuffler un nouvel élan au processus de réforme de cet organe.

Le Président a également constaté que la crise humanitaire que connaît actuellement la corne de l'Afrique était une menace importante à la stabilité et à la prospérité de la région. Il a annoncé qu'au cours de cette session, les États Membres allaient rédiger une résolution visant à améliorer la prévention et la réaction aux catastrophes. Ce sera l'occasion pour les États Membres de clairement définir leur engagement pour répondre à la grave situation humanitaire de cette région, a-t-il ajouté.

M. Al-Nasser a par ailleurs observé que les États Membres avaient souligné la nécessité urgente de repenser l'approche mondiale en matière de développement durable de manière à mettre l'accent sur l'énergie, l'eau et la sécurité alimentaire, entre autres. « La Conférence Rio+20 sera l'occasion d'examiner de nouvelles stratégies en matière de développement durable », a-t-il observé, ajoutant que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se dérouler cette année à Durban, en Afrique du Sud, permettrait de réaliser des progrès en matière de la lutte contre les effets des changements climatiques.

M. Al-Nasser a par ailleurs pris note du fait que les États Membres avaient enjoint l'ONU à occuper un rôle de chef de file dans le cadre du processus de réforme de l'ordre financier et économique. Il a également encouragé les États Membres à revitaliser la mécanique du désarmement de l'ONU et à promouvoir les négociations relatives à la Conférence sur le désarmement.

Le Président de l'Assemblée générale a enfin affirmé qu'il accorderait une attention toute particulière à la mise en œuvre « pleine et effective » des Programmes d'action de l'Assemblée générale relatifs aux pays vulnérables.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel